

# Le circuit des cigognes noires



Départ

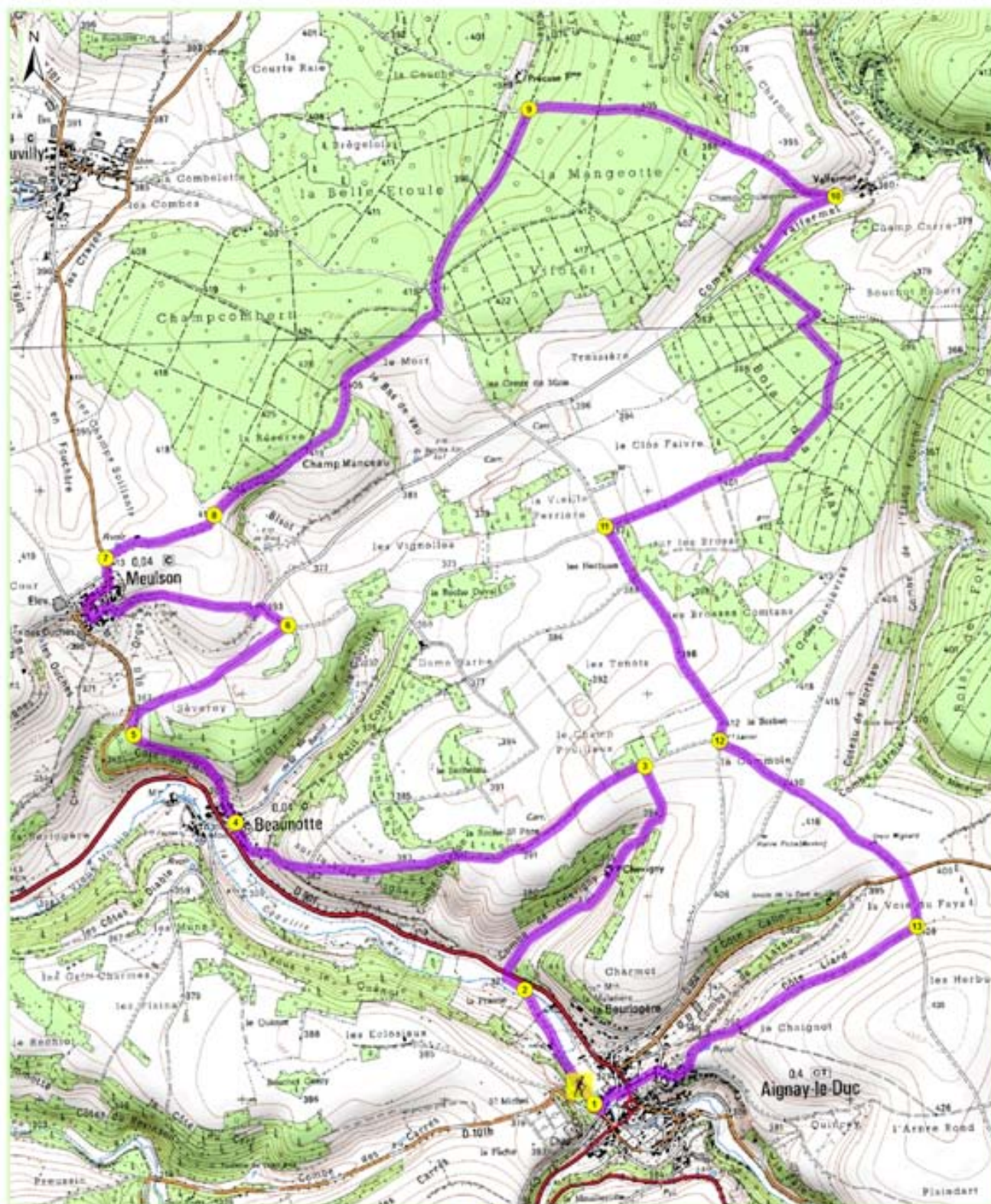
Circuit de 20 Km

durée approximative 5h à 6h30



0 250 Mètres

Balisage sur le terrain de couleur jaune



© IGN  
Copyright © IGN  
Copyright © GeoBourgogne  
reproduction interdite  
Licence étendue n°2009 - CISE29-32



Sentier inscrit au  
Plan Départemental des Itinéraires  
de Promenade et de Randonnée



# Circuit des cigognes noires

---

## Aignay-le-Duc

### Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : **Moyen**

Durée : **5 à 6h**

Longueur : **20 km**

Lieu de départ : **Parking du Syndicat d'Initiative**

### *Descriptif du circuit*

- ❶ Départ à Aignay-le-Duc du parking du Syndicat d'Initiative. Se diriger vers le fond du parking en longeant l'ancienne gare et partir en direction de la rivière en empruntant l'ancienne voie du tacot.
- ❷ Traverser le pont en fer enjambant la rivière puis la D901 en direction de Chevigny. Vous passerez vers une petite retenue d'eau. Suivre le chemin de Chevigny et tourner à gauche face au bois.
- ❸ Longer le bois puis la carrière. Suivre le sentier qui pénètre dans le bois. Emprunter ce chemin jusqu'à retrouver des champs qu'il faut longer jusqu'à Beaunotte.
- ❹ Traverser Beaunotte, emprunter le chemin herbeux dit "le vieux chemin" qui domine la départementale en direction de Meulson.
- ❺ Juste avant de rencontrer la D16, prendre à droite le chemin sablé puis herbu tout droit en plein champ.
- ❻ Tourner à gauche en arrivant sur le chemin de terre. Encore à gauche à l'arrivée sur la route goudronnée, la suivre jusqu'à Meulson.
- ❼ A Meulson, 2 lavoirs sont à visiter. Prendre la 2ème rue montante à droite. A la sortie du pays, tourner à droite au calvaire en direction de la forêt.
- ❽ Tourner à la 1ère à gauche. Continuer sur le chemin sablé à gauche. Le quitter à 150 m pour prendre à droite le sentier dans la forêt qui aboutit avant la ferme de Précuse.
- ❾ A la sortie du sentier, emprunter le chemin de pierre à droite en direction de Valfermet. Arriver sur le goudron, tourner à droite.
- ❿ Continuer jusqu'à la bordure de la forêt, emprunter le 1er sentier montant en sous-bois à gauche.
- ❶❶ A la sortie de la forêt, suivre le chemin sableux, tourner à gauche et continuer tout droit (1300 m) jusqu'au calvaire (Croix Lasnier).

**1 2** Prendre à gauche. Continuer puis traverser un chemin puis la route.

**1 3** Tourner à droite, descendre en direction d'Aignay-le-Duc. Passer vers la Fontaine des Creux et regagner Aignay-le-Duc en empruntant la rue au dessus des Roches, du Milieu, ruelle derrière les grands murs, rues de la Poste et de la Planchotte.

Itinéraire à éviter en période de chasse. Se renseigner à l'Office National des Forêts.



# Patrimoine

---

Le nom d'Aignay-le-Duc proclame un passé prestigieux et si le château des Ducs de Bourgogne n'est plus que ruine émouvante, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul (13e siècle) « se ressent » toujours de leur magnificence. Elle abrite un mobilier remarquable, en particulier le retable sculpté de la Renaissance qui forme le décor de l'autel.

Parmi les nombreux lavoirs du bourg, celui de La Margelle, couvert en lave, est précédé d'un adorable bassin circulaire dont l'usage reste incertain. La nuit, le « Chemin de lumière » des artistes contemporains Henri Alekan et Patrick Rimoux l'illumine. Sur la terrasse voisine se dressent une cabane de tanneur et son bassin de lavage.

Le circuit part de la gare du tacot, tramway départemental qui reliait le bourg à Châtillon-sur-Seine (1891) et à Dijon (1914). Le chemin emprunte la voie désaffectée, passe près du cimetière où se trouve aujourd'hui l'antique autel dédié au dieu romain Mars, puis file en direction de Beaunotte. Ce haut-lieu de la pierre bourguignonne, qui exporte dans le monde entier les blocs facilement extraits des carrières voisines, est aussi un ancien village de tisserands, du temps où l'économie locale reposait sur l'élevage du mouton fournissant une laine réputée. Plusieurs maisons datent de ces périodes anciennes, certaines ayant conservé des fenêtres à meneaux, ces montants verticaux caractéristiques du Moyen-âge, et s'alignent le long de La Coquille.

Sur le bord du chemin, un peu avant Meulson, un aménagement récent symbolise les inhumations sous tumulus de l'Age du fer dont plusieurs ont été découverts aux alentours. Il propose une restitution du dernier tumulus fouillé en 1998 pour lequel quatre phases de construction ont été reconnues, la dernière présentant une étonnante maçonnerie en arrête de poisson (opus spicatum).

A la différence de Beaunotte, Meulson est un village groupé. Bien qu'il ne reste du mur d'enceinte qu'une tour circulaire avec un pan de muraille, son tracé est encore bien perceptible dans le paysage. Un peu à l'écart, le lavoir de la fontaine de l'Orge permettait aux lavandières de faire leur lessive debout. Rares furent les communes à opter au 19e siècle pour ce type de bassin surélevé lui préférant la disposition traditionnelle qui obligeait à laver à genoux dans l'inconfort et l'humidité.

Plusieurs croix de chemin, certaines du 17e siècle, jalonnent le circuit. Elles portent souvent gravés les noms de ceux qui les ont fait ériger en expression de leur dévotion.

Avant de revenir à Aignay-le-Duc, le menhir de la Pierre-Fiche, seul témoin encore visible de présence humaine à la préhistoire, invite le randonneur à un petit détour.

Conseil Général © Benoît OUDET

# Nature

---

Le Sentier des cigognes noires est constitué sur le flanc droit de la vallée de la Coquille. La source, située quelques kilomètres en amont, émerge du très célèbre Cirque de la Coquille dont la formation est datée du quaternaire <sup>(1)</sup>. L'écoulement des eaux a érodé le plateau et une vallée aux flancs étroits est née. Durant la randonnée, deux paysages complètement différents s'offrent à vous : une vallée bucolique dont les pentes sont principalement dédiées à l'élevage et un plateau où la culture des céréales ainsi que l'exploitation de la pierre dominant. Enfin, la partie la plus au nord de la randonnée effleure la forêt domaniale de Châtillon.

La cigogne qui donne son nom au sentier est assez rare dans le périmètre du sentier bien que des oiseaux en déplacement soient régulièrement observés. Toutefois un autre animal beaucoup plus courant mérite l'attention. Il s'agit d'une vache, la vache du pays châillonnais, la Race Brune.

Sa cousine suisse, la Brune des Alpes, dont est issue la Race Brune, est très connue pour son caractère rustique qui lui permet de résister facilement aux conditions climatiques difficiles et garantit une grande richesse protéinique à son lait. C'est aussi, la vache préférée des Américains et la deuxième vache en terme d'effectif dans le monde. La Race Brune présente dans le pays châillonnais est née de sélections rigoureuses d'animaux issus de la Brune des Alpes.

C'est aux alentours de Châtillon-sur-Seine que les éleveurs ont pratiqué ces sélections d'animaux déterminant ainsi le berceau d'origine de cette nouvelle race. Ce sont ses qualités laitières qui ont été privilégiées. La qualité de la flore des pâturages des fonds de vallées de ce secteur géographique de la Côte-d'Or, associée au lait produit par ces animaux ont permis à dix éleveurs du pays châillonnais sur les trente recensés en Côte-d'Or de faire partie des producteurs de lait destiné à la fabrication du fromage d'Epoisses. Il faut savoir que seules la Race Brune et la Simmental sont admises au cahier des charges de ce fromage qui bénéficie d'une AOC.

En France, la Race Brune est également présente dans le Massif Central et les Pyrénées mais avec beaucoup moins d'effectifs. La Race Brune est véritablement une richesse locale.

Conseil Général © H. DEVALLEZ

<sup>(1)</sup> Quaternaire : âge géologique estimé de -1,5 million d'années à aujourd'hui.

# La Côte-d'Or s'ouvre à vous

---

L'itinéraire qui vous est présenté a été sélectionné par le Conseil Général de la Côte-d'Or pour que vous preniez le temps de découvrir les richesses de la Côte-d'Or, son patrimoine, ses paysages et sa douceur de vivre.

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

Le chemin que vous allez parcourir figure au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Côte-d'Or, ce qui signifie qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Général, tant en matière de balisage que d'entretien et de sécurité. Toutefois, sachez que vous randonnez sous votre propre responsabilité et qu'il n'est matériellement pas possible de garantir à tout instant un parfait état de balisage et d'entretien. Aussi un certain nombre de précautions s'imposent. Notez en particulier que la signalisation de balisage rencontrée en chemin n'est pas suffisante pour se diriger en milieu naturel. Une carte est toujours nécessaire pour compléter son information.

D'une manière générale, pour vos randonnées en toute sécurité, ne surévaluez pas votre condition physique, préparez votre sortie et emportez avec vous de quoi parer aux éventualités les plus fréquentes. Veillez notamment à :

- consulter les prévisions météorologiques avant de partir ;
- vous renseigner sur les périodes de chasse ;
- emporter un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des fruits secs ou autres aliments pour éviter les fringales, un ou deux sacs poubelle, ainsi que, par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire ;
- porter des chaussures adaptées à la randonnée ;

En cas de difficultés, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet [www.cotedor-tourisme.com](http://www.cotedor-tourisme.com).

*Le Conseil Départemental et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !*